

COLLOQUES AU MAGHREB ⁽¹⁾

Cette chronique, déjà présentée dans les *Annuaire*s précédents, publie cette année les principaux colloques qui se sont déroulés au Maghreb en 1978. Il est important de signaler que, bien que se passant en France, il nous a semblé intéressant de présenter le Colloque Scientifique sur le Sahara Occidental qui est une première initiative de la Section française de la Ligue internationale pour les Droits et la Libération des peuples.

La présentation de ces colloques a dû se faire grâce aux informations données par Lotfi Touati de *l'Action*, l'*AFP*, Slimane Benaziez d'*Algérie-Actualité*, Ridha Najjar et A. Touili de *Dialogue*, Ach. Cheurfi d'*El-Moudjahid*, et d'une équipe de la revue *Population*. Le lecteur trouvera les Colloques classés alphabétiquement par pays — exception faite du dernier — et à l'intérieur du pays, par dates, la raison en étant la multiplicité des thèmes traités.

I. — ALGÉRIE

1. — COLLOQUE SUR L'INDUSTRIE LOURDE

Annaba, 15 et 16 mai 1978

Ce colloque national sur l'industrie lourde a eu lieu au siège de l'Université d'Annaba en présence d'un grand nombre de chercheurs, de techniciens et de membres d'organismes de recherches et de sociétés nationales comme par exemple la SNS (Société Nationale de Sidérurgie), la SONAREM (Société Nationale de Recherches et d'exploitation minière), la SNMC (Société Nationale des Matériaux de Construction), la DNC (Direction Nationale des Coopératives), l'ONRS (Organisme National de la Recherche Scientifique) etc...

Dans son discours d'ouverture, le recteur de l'Université, M. Kadda Allab, a précisé que le choix d'Annaba pour ce colloque était « naturel, car la région représente des pôles de développement de l'industrie lourde ainsi

(1) Cf. Chroniques précédentes in *AAN* : (VI), 1967 : 1011-1026. — (VII) 1968 : 827-849. —(VIII), 1969 : 1051-1057. — (XVI), 1977 : 995-1005.

que la vocation technologique de l'Université » et que « le potentiel scientifique existe en sciences et techniques pour pouvoir discuter et traiter des problèmes des industries lourdes ». L'Université dispose, en effet, d'un centre de formation d'industrie lourde qui permet à 250 docteurs en sciences et techniques de progresser dans ce domaine de la recherche. La recherche industrielle est indispensable au développement économique et scientifique qui ne progresse que si elle est soutenue par une participation active des techniciens et universitaires nationaux. Le recteur de l'Université lança donc un véritable appel pour une collaboration positive entre l'Industrie et l'Université.

Le programme, chargé, a été axé sur quatre grands sujets :

- 1) La métallurgie et le traitement des métaux.
- 2) Les mines et la géologie.
- 3) Les constructions mécaniques.
- 4) Les matériaux de construction.

Leur choix a été fait en accord avec les problèmes d'actualité dont le plus important est la « manière d'utiliser la recherche pour développer le processus du développement industriel ».

Parmi toutes les communications très intéressantes, il est bon de signaler celles de :

- Monsieur Tadjdin du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) France, qui traite de la *corrosion des métaux*,
- Monsieur Popov, Professeur à l'Université d'Annaba, dont le sujet était : *l'industrie lourde et l'économie*.

Il insista sur « la nécessité vitale d'une efficace organisation de la gestion économique dans l'industrie ».

Le colloque s'est terminé par la visite du secteur de l'énergie solaire.

2. — COLLOQUE INTERNATIONAL SUR IBN ROCHD

Alger, 6 au 9 novembre 1978

Les travaux du colloque international réuni à Alger à l'occasion du 8^e centenaire de la mort du grand penseur arabe et organisé par l'ALESCO (Organisation des Etats Arabes pour l'Education, la Science et la Culture) avec la collaboration du Ministère de l'information et de la culture, se sont déroulés au Palais des Nations.

Cette rencontre a été ouverte officiellement par Mostfa Lacheraf, ministre de l'Education, avec un discours dans lequel il précisa que l'étude de la pensée de l'homme de génie et du grand philosophe qu'était Ibn Rochd entrait dans le cadre d'une contribution active à la renaissance politique, sociale et culturelle à laquelle aspirent les peuples. Elle répondait aussi au souci de résoudre certaines questions auxquelles se trouve confrontée la culture arabe.

Y ont participé de nombreux chercheurs, savants et professeurs algériens et étrangers ainsi que des étudiants de la section de philosophie de l'Université d'Alger. Les thèmes principaux qui étaient la vie, l'œuvre et la pensée d'Ibn Rochd, ont fait l'objet de communications suivies de riches débats, en particulier sur sa philosophie dont la pensée, par son analyse profonde, la rigueur de son langage et de ses raisonnements, est considérée comme le modèle, au niveau de la méthode, de la philosophie par excellence et le restera sans aucun doute pendant de nombreux siècles.

Dans leurs interventions les conférenciers ont montré l'actualité et l'importance que revêt l'étude d'Ibn Rochd pour une véritable renaissance de la culture au point de vue philosophique et scientifique.

Il se dégage de cette recherche en commun une volonté unanime de mettre l'œuvre d'Ibn Rochd à la portée de tous. Ces journées de travail où les pensées se rejoignent, permirent non seulement de découvrir les aspects du patrimoine culturel, mais aussi d'inciter les participants à faire en sorte que ce patrimoine ne soit pas l'objet d'une simple étude du passé sans souci du présent ni de l'avenir. Il est important d'organiser une étape nouvelle pour les recherches futures.

En conclusion, il est important de noter que les participants ont exprimé leur souhait pour que l'ALECSO œuvre à l'élaboration d'un dictionnaire philosophique, à la traduction des œuvres philosophiques les plus importantes et à leur diffusion. Les conférenciers ont insisté également sur la nécessité de créer dans tous les pays des associations philosophiques arabes qui se constitueraient en une union sous l'égide de l'ALECSO et adhérerait à l'Union internationale des sociétés philosophiques.

II. — MAROC

1. — COLLOQUE INTERNATIONAL DES ÉCOLES AFRICAINES DE JOURNALISME

Rabat, 14 au 18 novembre 1978

Ce colloque, organisé par l'Institut Supérieur de Journalisme et la Fondation Friedrich Naumann, est une seconde rencontre qui fait suite à celle tenue à Kinshasa en décembre 1977. Douze écoles africaines de journalisme étaient représentées à ce second colloque africain de Rabat, celles du Cameroun (Ecole Supérieure internationale de Yaoundé), de l'Égypte (Département des mass media de l'Université du Caire), du Ghâna (Ghâna Institute of Journalism et School of journalism and communication), du Kenya (School of Journalism de l'Université de Nairobi et Communication Training Center), du Maroc, pays organisateur (ISJ), du Sénégal (Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information), de Tanzanie (Tanzania School of Journalism et Journalism Department du Social Training Center

de Nyegezi), du Zaïre (Institut des Sciences et Techniques de l'information), de la Zambie et de la Tunisie, (Institut de Presse et des Sciences de l'Information).

Côté européen, l'on note la participation de l'Ecole supérieure de Journalisme de Lille, celle de l'Institut de Journalisme de Hagen, en République Fédérale d'Allemagne, et celle des représentants de la Fondation Friedrich Naumann.

Ce colloque de Kinshasa avait tenté de tracer le profil du journaliste africain et cette rencontre à Rabat avait pour but d'aller plus loin en réorganisant le contenu de l'enseignement des différentes écoles africaines de journalisme, et surtout leurs techniques pédagogiques. Le thème même du colloque, « la formation pratique du journaliste africain », démontre bien la préoccupation dans ce domaine.

La première journée permit de présenter les différentes écoles de journalisme et leurs cursus, programmes et méthodes pédagogiques.

Puis le colloque se partagea en deux commissions :

- 1) Etude des questions relatives au contenu des enseignements, à la coordination et à la coopération inter-africaine.
- 2) Examen des problèmes relatifs à la pédagogie de l'enseignement pratique et aux problèmes rencontrés par les enseignants.

De ces séances de travail se dégagèrent un large consensus dans les matières générales enseignées autour de la nécessaire formation pratique du futur journaliste. Formation qui dicte la nécessité d'une collaboration étroite au sein de ces écoles entre les professionnels du métier et les universitaires. Les mots-clés à retenir sont l'ouverture des écoles sur le métier et sur la réalité sociale du métier ambiant. Il faut donc bannir les modèles importés de l'Occident et adapter l'enseignement à la réalité sociale du pays par l'intégration des stages pratiques au sein des entreprises de presse et socio-économiques.

Les pays à citer en exemple sont la Tunisie, le Sénégal et le Cameroun.

Face aux difficultés existantes qui sont en majorité les problèmes de groupes surchargés, le manque de matériel pédagogique et d'équipement technique et les difficultés à reconstituer à l'école les conditions réelles de la pratique du métier pour le professeur, le colloque a fini par recommander de doter les écoles des équipements adéquats, de favoriser le travail en équipe entre universitaires et professionnels, de multiplier les stages intégrés et de consolider l'enseignement de la langue de travail.

Ce second colloque international a fermement exprimé la volonté d'institutionnaliser cette rencontre annuelle des écoles africaines de journalisme et à décider la publication d'un bulletin des écoles africaines édité en trois langues, arabe, français et anglais qui sera un trait d'union permanent et une tribune de réflexion.

2. — COLLOQUE SUR LES ÉNERGIES NOUVELLES

Rabat, 21 au 26 novembre 1978

Sous la présidence de M. Moussa Saadi, ministre marocain de l'énergie et des mines, a eu lieu le colloque international sur les énergies nouvelles, telles que l'énergie solaire et éolienne. Ce sujet, très d'actualité, a réuni plus de 200 scientifiques, techniciens, industriels et économistes venus des cinq continents.

Dans son discours d'ouverture, M. Moussa Saadi mit l'accent sur les importantes ressources potentielles marocaines dans le domaine énergétique qui sont le soleil, le charbon, l'uranium et le pétrole.

Le Maroc se propose de créer à Marrakech un centre d'énergie solaire destiné à la production d'électricité, de chauffage, de système de réfrigération, de pompage des nappes phréatiques et au dessalement de l'eau de mer, en particulier au Sahara.

Le projet original, actuellement à l'étude, tend à faire appel à la fois à l'énergie solaire, à l'énergie éolienne et à l'hydraulique. En plus de l'exploitation des gisements pétroliers récemment découverts, précise M. Saadi, le Maroc va entamer la mise en valeur de ses schistes bitumeux au Moyen-Atlas. Les études minières et technologiques effectuées jusqu'à présent sur ces schistes sont « à un stade que l'on peut considérer parmi les plus avancés dans le monde ». En conclusion il est pris la décision d'utiliser au maximum l'énergie solaire et de promouvoir la fabrication locale du matériel nécessaire à l'utilisation des énergies.

III. — TUNISIE

1. — 4^e COLLOQUE SUR LE MONDE ISLAMIQUE CONTEMPORAIN :

SA SITUATION ET SES PROBLÈMES

Kairouan, 14 au 18 février 1978

Cette rencontre périodique entre pays arabes et islamiques, organisée par le ministère des Affaires Culturelles, permet aux penseurs dans divers domaines de confronter leurs idées et aussi de se rencontrer dans la capitale des Aghlabides. Bien que ces cinq jours semblent un peu court pour débattre de tous les problèmes, une vingtaine de communications ont animé ces journées islamiques.

Le nombre de penseurs musulmans invités représentaient la quasi-totalité du monde arabe et islamique et leur présence permit l'échange

de divers points de vue entre les pays musulmans et aussi de mieux se comprendre.

Communications les plus importantes

Mardi 14 février

— Chedly Klibi, ministre tunisien de la culture, ouvrit le colloque par une conférence soulevant un certain nombre de questions. Il précisa que la religion musulmane avait établi la justice sociale entre tous les croyants, bannissant de ce fait le critère de considération suivant l'origine ou la race. Cette justice sociale est un des fondements de la religion musulmane. Elle met l'individu à l'abri de l'exploitation et garantit la coexistence sur la base de la complémentarité entre les diverses catégories sociales. « L'homme perd son humanité s'il perd sa foi en l'unité divine ». Et il précisa que, de ce fait, « il est temps d'organiser un colloque islamique qui réunisse non seulement les penseurs, mais aussi les hommes politiques, les intellectuels et les économistes »... Il rajouta : « nous ne sommes pas dans l'obligation de nous attacher aux valeurs des sociétés occidentales qui envahissent actuellement les pays dits du Tiers-Monde ».

— Nasr-Eddine El Assad, chercheur et actuel ambassadeur de Jordanie à Jeddah, traita de quatre sujets importants :

- 1) L'universalité de la religion musulmane dans la mesure où elle est destinée à toute personne prête à l'embrasser, contrairement à d'autres religions.
- 2) L'humanisme, l'éducation et la culture musulmane qui sont assurés à tous les peuples et civilisations, anciens et contemporains.
- 3) L'interaction positive entre la religion et la société.
- 4) La libération de l'esprit des tabous et des histoires imaginaires et mythologiques.

— Mustapha Kamel Terzi, professeur à la Faculté de théologie de Tunis traita des « Aspects de la renaissance en Islam ».

Mercredi 15 février

— Farhat Dachraoui

« L'image du Prophète entre le récit et l'histoire ».

— Mohieddine Azzouz

« Le nationalisme et la culture islamique ».

— Dr. Abdelkader Zbaidia

« La notion de nationalisme chez les Frères Musulmans ».

— Abdallah Loucif

« La personnalité du musulman et ses composantes ».

— Abdelmajid Najar

« La foi chez la jeunesse musulmane ».

— Abdelkrim Marrak

« Le rôle de la science dans l'édification de la société islamique ».

Jeudi 16 février

- Khair Allah Ettalfah
« Le rôle de la femme et de la famille dans la renaissance islamique ».
- Mohsen El Abed
« Réforme et rénovation en Islam ».
- Mohammed Mennouni
« Le rôle de l'école dans la société islamique contemporaine ».
- Mahmoud Chemman
« La famille et ses problèmes dans le monde musulman ».

Vendredi 17 février

- Mohamed Sadok Bsaïess
« Le message du Prophète devant l'orientation de notre civilisation ».
- Dr. Mohamed Fadhel Jemmali
« Le rôle de l'éducation dans la renaissance arabo-musulmane ».
- Dr. Abdelhamid Menif
« Le Coran et les éléments de la renaissance de l'Islam ».

Samedi 18 février

- Dr. Abdelaziz Kamel
« La personnalité musulmane dans le futur ».
- Abbas El Mouhajarani
« Les éléments de la renaissance dans l'Islam ».

En conclusion, ce colloque passionnant fit ressortir une proposition générale qui est l'insistance sur la nécessité d'apporter aux jeunes une formation religieuse rationnelle dès le jeune âge, et il a été lancé un appel aux ministères intéressés pour augmenter le nombre d'heures de cours d'éducation religieuse dans les lycées et les écoles primaires.

Le colloque s'est terminé par une intervention de Mohammed Mzali. Il précisa que si elle avait soulevé l'enthousiasme et l'approbation de la majorité, il ne faut pas oublier que l'organisation du prochain colloque permettrait d'éviter certaines imperfections comme par exemple un trop grand nombre de communications par jour, ce qui ne permet pas d'assimiler les sujets traités et limite de ce fait le temps réservé à la discussion.

2. — COLLOQUE NATIONAL SUR LA CULTURE DES PRIMEURS
Chott Mariam — Tunisie, du 21 au 23 mars 1978

Ce colloque sur la culture des primeurs sous serre, organisé par l'Institut Supérieur d'horticulture de Chott Mariam fut ouvert par Mohamed Ghedira, membre du Bureau politique et président de l'Union Nationale

des Agriculteurs en présence des responsables régionaux avec à leur tête Nouredine Feniche gouverneur de Sousse et Hamda B. Hassine secrétaire général du comité de coordination. Les participants étaient des ingénieurs tunisiens et algériens et des experts français en la matière. Leur présence traduisait l'intérêt qu'il donnent à la culture des primeurs dans le cadre de la promotion de l'économie nationale et leur espoir que les participants profitent d'un nouvel apport, qu'il aient une nouvelle conception du rôle de l'horticulture. L'on évoqua notamment son importance dans la création de postes d'emploi, un seul hectare de culture sous serre procurant 1 000 journées de travail au cours d'une seule saison agricole, ce qui justifie l'intérêt de cette activité agricole. Il fut cité l'exemple des Etats-Unis, qui comptent sur le secteur agricole pour créer 300 000 emplois nouveaux par an. Le président de l'UNA précisa que, pour que la culture des primeurs sous serres climatisées réponde aux espoirs placés en elle, il faut prendre en considération deux facteurs essentiels :

- le travail rationnel et scientifique de la terre;
- la conquête des marchés extérieurs.

Les travaux de ce colloque ont abouti à l'adoption d'une motion générale dans laquelle les participants proposent d'intensifier les colloques, des échanges de visites et des stages avec l'étranger.

Les participants se sont engagés à améliorer la production et la productivité en vue de réaliser l'autosuffisance alimentaire et d'accéder au niveau de l'exportation.

3. — COLLOQUE NATIONAL DES INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE Sousse, 25 au 27 mars 1978

Le colloque fut ouvert par Mohamed Mzali, ministre de l'Education nationale, en présence du gouverneur de la région, Nouredine Feniche, de Hamda Ben Hassine, secrétaire général du comité de coordination et des cadres locaux et de Mohamed Salah Kraiem, président de l'amicale des inspecteurs de l'enseignement primaire, qui ouvrit la réunion et déclara que l'école tunisienne ne se déroberait pas à ses responsabilités et veillerait à ce qu'aucune tentative de décomposition ne désorganise l'enseignement des jeunes. Les enseignants s'engagèrent avec détermination à former des générations attachées à leur patrie et à leur authenticité en œuvrant pour l'édification d'une société tunisienne solidaire.

Le Ministre de l'Education nationale, intervenant dans la suite du débat, se déclara très heureux de contacter les inspecteurs de l'enseignement primaire afin de les informer des grandes orientations des réformes de l'enseignement qui sont en cours. L'intérêt de ces colloques est de permettre aux éducateurs de consolider leur formation et de travailler en commission sur l'orientation nouvelle dont voici les axes principaux :

1) Il s'agit de sélectionner désormais les enseignants et d'accorder plus d'autorité aux inspecteurs de stage. Toutes les matières enseignées doivent

avoir le même coefficient, proposa Mohamed Mzali, soulignant la nécessité d'accorder à la récitation du Coran un intérêt plus grand que précédemment. La révision du programme scolaire, qui va donner aux élèves une formation linguistique solide, va démarrer par la priorité accordée à la langue arabe dans le cadre de la formation des instituteurs dans les écoles normales, sans oublier le recyclage des enseignants en exercice.

2) Le second axe de la réforme est la préservation de l'authenticité de l'enseignement tunisien, d'où le souci de le baser davantage sur l'arabe qui est la langue du pays, tant sur le plan officiel que culturel, et sur la religion musulmane.

3) Le troisième axe de cette réforme concerne les travaux manuels et la culture du goût. Les expériences ont démontré que le succès dans les matières théoriques est lié à la formation du goût et à l'aptitude aux travaux manuels des élèves.

4) Le quatrième axe autour duquel s'articule la réforme de l'enseignement primaire est l'ouverture de l'école sur l'environnement socio-économique. D'où l'intérêt accru accordé aux contacts entre le corps enseignant et la société.

En conclusion, il fut précisé que le ministère de l'Education nationale allait réviser l'organisation des structures du secteur primaire et concrétiser la réforme. Mohamed Mzali rendit hommage aux efforts déployés par les inspecteurs pour la promotion de l'enseignement et les invita à sauvegarder le prestige et la respectabilité dont jouit le corps enseignant auprès des citoyens.

4. — COLLOQUE DE DÉMOGRAPHIE MAGHRÉBINE

Tunis, 24 au 28 avril 1978

Organisé par l'Association Maghrébine pour les Etudes de Population et grâce au concours matériel et financier de l'Office national pour le planning familial et la population (ONPFP, 44, avenue de Madrid, Tunis) ce colloque fait suite au premier de janvier 1969 à Tunis et au second qui a eu lieu à Oran en avril 1974.

Etaient présents les quatre pays du Maghreb : Algérie, Libye, Maroc et Tunisie, les services statistiques de Tunis (INS : Institut National de la Statistique), d'Alger (Direction des Statistiques et CNRES), de Rabat (Direction des Statistiques) ainsi que différents organismes de recherches maghrébines (ONPFP, ENAT, CERES, AARDES, CADAT, Universités de Benghazi, Tunis et Oran), sans oublier la présence d'organismes non maghrébines tels que l'Université de Louvain et le Pathfinder Found, ou internationaux tels que le Comité permanent consultatif maghrébin, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation arabe du travail. Dans l'ensemble une soixantaine de participants, essentiellement démographes mais aussi statisticiens, sociologues, économistes et géographes.

L'ensemble des débats porta sur les thèmes suivants :

1) *Le mouvement naturel de la population.*

Ont traité de ce problème :

- A. Mokaddem : « La situation démographique de l'Algérie ».
- Mongi Bchir et Dominique Tabutin : « La mortalité au Maghreb ».
- Robert Lapham et Chedli Tarifa : « Estimation de la mortalité juvénile en Tunisie ».
- Jacques Vallin : « Un fait social : la surmortalité des petites filles en Algérie ».
- Mohamed Ayad et Mohamed Baraket : « Le divorce en Tunisie ».

2) *Les migrations intérieures.*

- Chedli Tarifa : « Les courants migratoires internes en Tunisie entre 1970 et 1975 ».
- A. Benhadjoudja : « La répartition géographique de la population en Algérie ».
- Tamany Safir et Mohamed Khelladi : « Le déroulement du processus migratoire : deux études de cas : Bejaïa et Mostaganem ».
- A. Mebtoul : « La problématique de l'accumulation en Algérie et impact au niveau de l'emploi. Essai de théorisation ».

3) *Les migrations extérieures.*

- M. Brahimi : « Les Maghrébins en Europe ».
- F. Pradel de Lamaze : « Les Maghrébins en France ».
- K. Taamallah : « L'émigration tunisienne en France : caractéristiques socio-démographiques et problèmes de retour ».
- Mohamed Maazouz : « Etat et mouvement de la population algérienne émigrée en France ».

4) *L'urbanisation.*

- A. Berrada : « Investigations démographiques et planification urbaine ».
- R. Blanc : « Quelques aspects démographiques de l'urbanisation ».
- M. Djedidi : « La croissance urbaine au Sahel tunisien ».
- M. Fakhfakh : « Croissance de la population urbaine et classes moyennes en Tunisie ».
- M. Kikhia : « Urban growth in Misurata ».
- M. Mehdaoui : « Urban growth in libya : a case study of Benghazi city ».

— F. Oufrida : « Pôle d'Arzew et phénomènes migratoires ».

5) *Rôle et statut de la femme.*

— A. Abouchouker et A. Nouijai : « La population active féminine marocaine en milieu urbain ».

— B. Messaoud : « Femme et développement socio-économique en Algérie ».

— H. Chebi : « Travail féminin et industrialisation ».

— F. Zohra et B. Baiti : « Promotion et intégration de la femme marocaine dans le processus de développement ».

— M. Dammak : « Statut et rôle de la femme et leur incidence sur la fécondité ».

6) *Politique et population.*

— A. Marcoux et C. Paulet : « Politique et programmes démographiques au Maghreb ».

— S. Sahli : « La pensée démo-économique tunisienne ».

— T. Kilani : « Les problèmes de mesure et l'efficacité des méthodes contraceptives ».

— M. Chelli : « Premiers résultats de l'enquête nationale sur la planification familiale : connaissance de la contraception ».

L'organisation de ce colloque, le nombre des participants et le fait qu'il ait eu lieu à Tunis, malgré les circonstances présentes, est un grand succès. La situation démographique a largement évolué depuis le 2^e colloque et il y a beaucoup plus de similitudes de problèmes que de divergences entre les pays du Maghreb. Le quatrième colloque, dont le principe a été admis, est attendu avec intérêt.

5. — COLLOQUE INTERNATIONAL DES CADRES DES FERMES-PILOTES ET DES AGRO-COMBINATS

Tunis, 7 et 8 novembre 1978

Organisé par l'Office des terres domaniales dans la maison du PSD à la Kasbah, ce premier colloque était destiné aux cadres des fermes étatiques pilotes et des agro-combinats. Il se déroula en présence de Béchir Ben Ismaïl, PDG de l'Office des Terres Domaniales et Noureddine Glenza, directeur adjoint du PSD.

Le ministre de l'agriculture, Hassan Belkhoja, dans son allocution mit l'accent sur l'importance du colloque dans la recherche des solutions aux problèmes agricoles et dans l'évaluation des réalisations de l'Office des Terres Domaniales au cours des premières années du V^e plan quadriennal 1977-1981, adopté le 23 juillet 1977. Il s'agit, en effet, d'arrêter la politique à suivre et les actions à engager pour les années à venir.

Chaque citoyen doit s'intéresser au sort des terres qui n'avaient aucune caractéristique domaniale, tels que les Anzels, les Habous et les terres des colons après la loi du 12 mai 1964. Les expériences tentées sur la plupart des terres domaniales avaient fait faillite. En 1970 la solution avait été leur division en unités de production. L'objectif espéré n'ayant pas été atteint, il fut procédé à la distribution de certaines fermes, mais leur inefficacité semble avoir été provoquée par ceux qui désiraient faire avorter cette politique agricole afin de pousser l'Etat à les découper et à les redistribuer, ce qui allait entraîner une mauvaise gestion. Pour remédier à cette situation l'Etat a essayé de découper les terres domaniales en 3 catégories :

1) Les unités de production, au nombre de 220, qui couvrent 230 000 hectares. La mauvaise gestion, qui résidait dans la carence administrative et l'incompétence des cadres, a été endiguée au sein de ces unités de production qui ont désormais leur autonomie administrative et leur gestion interne. Elles sont dirigées par des techniciens et des administrateurs rattachés au département de l'Agriculture.

2) Les agro-combinats qui jouissent de leur autonomie interne.

3) Les petites parcelles des périmètres irrigués, rattachées à l'agence de la réforme agraire et dont certaines ont été louées.

Le Ministre a, d'autre part, noté que, suivant la recommandation du premier Ministre, il est important d'encourager les enfants des agriculteurs et des ingénieurs agricoles à avoir des terres pour y travailler. Il annonça la publication prochaine du statut relatif à cette orientation.

L'intervention de Béchir Ben Ismaïl consista dans l'historique de l'Office des terres domaniales, sa réorganisation et sa restructuration.

En conclusion de ce colloque Hassan Belkhoja fit remarquer que la tâche de l'OTD est double car il est à la fois responsable d'une fonction économique et d'une fonction sociale qui se complètent. Il ajouta que les meilleures terres arables sont entre les mains de l'OTD qui est de fait un exemple à suivre pour les exploitants du secteur privé.

6. — DEUXIÈME COLLOQUE SUR LA PRODUCTION DES FILMS ARABES ET AFRICAINS

Carthage, 13 au 26 novembre 1978

Le but de ce colloque était de promouvoir les échanges et la coproduction de films, ceci à la suite du premier colloque sur la production et la distribution des films arabes et africains tenu du 26 octobre au 4 novembre 1974. Le colloque lui-même débuta le 13 et fut suivi le 16 par le coup d'envoi des journées cinématographiques, avec la première du film « *Alexandrie... pourquoi ?* » de Youssef Chahine.

Etaient rassemblés, à Carthage, sous la même bannière un grand nombre de délégations officielles représentant des sociétés de cinéma nationales de différents pays arabes et africains, des observateurs ou délégués occidentaux ainsi que des cinéastes, journalistes et critiques de différentes nationalités.

A la suite de toutes les résolutions et recommandations adoptées lors du premier colloque la situation du cinéma demeure presque inchangée. La cinématographie, sauf quelques rares exceptions, se débat encore dans les difficultés économiques contraignantes au niveau de la production et continue à être victime des trusts occidentaux qui bloquent son épanouissement par un contrôle des systèmes de distribution. De ce fait, le cinéma, en plus d'un financement fort limité, ne bénéficie que d'une diffusion très réduite due au manque de salles de projection. Il faut aussi signer des accords entre les différents pays pour la circulation des productions arabes et africaines et éviter l'inondation de films totalement étrangers aux intérêts des pays arabes et africains. Malgré ces problèmes l'espoir reste solidement ancré. Des accords sont signés et sont un premier jalon laissant entrevoir un avenir meilleur.

La politique cinématographique adoptée par l'Algérie sera-t-elle suivie un jour par d'autres pays du groupe ? C'est à prévoir. Des mesures ont été prises en faveur du cinéma tunisien et le ministre de la Culture a souligné son importance comme moyen de culture de masses et de communication entre les peuples.

Les plus importantes résolutions adoptées par les participants sur la production et la distribution des films africains et arabes ont été :

1) *Sur le plan national.*

- Création d'offices nationaux de production, d'exploitation et de distribution.
- Détaxation totale des films nationaux.
- Création d'un fonds d'aide du cinéma dans chaque pays.
- Favoriser la multiplication de nouvelles salles, notamment dans les zones rurales.
- Encourager et favoriser l'utilisation du format 16 mm.
- Réserver un quota de projection de films nationaux.
- Multiplier et promouvoir les échanges entre cinéma et télévision.
- Création d'un office de contrôle de la billetterie pour permettre, en cas de besoin, la connaissance plus objective du marché et évaluer le taux de rentabilité des films nationaux.

2) *Sur le plan bilatéral.*

- Mise en pratique d'une politique concertée arabo-africaine par le biais des offices nationaux.
- Encourager et multiplier le co-productions dans les langues permettant la plus vaste audience.
- Développer le sous-titrage et le doublage en commun des films étrangers pour réduire les frais.
- Multiplier les échanges techniques en utilisant au maximum les infra-structures déjà existantes.

— Organiser des campagnes d'information et de promotion en faveur du cinéma arabo-africain.

— Prendre en considération la rentabilité socio-culturelle des films nationaux parallèlement à sa rentabilité économique.

3) *Sur le plan multinational.*

— Œuvrer à la concrétisation d'accords d'achat en commun de films étrangers.

— Accorder un statut préférentiel aux films arabo-africains pour assurer leur rentabilité.

— Veiller à l'achat des sociétés étrangères opérant dans les marchés arabes et africains, telles que la COPACIA.

— Vendre en commun des films à l'étranger et encourager ces opérations en tenant compte du public arabe et africain résidant à l'étranger (émigrés).

— Création d'un bureau permanent (sous l'égide de la FEPACI par exemple) ayant pour tâche la diffusion d'un bulletin d'information et de sensibilisation.

7. — RÉVOLUTION ET CULTURE ARABE CONTEMPORAINE Gammarth, 4 au 9 décembre 1978

Dans un site merveilleux dominant la baie de Gammarth, à l'hôtel Mégara, ce colloque organisé par le CERES (Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales) portait sur le concept de la révolution tel qu'il apparaît dans la pensée arabe contemporaine.

Parmi les invités étrangers, un seul est venu, l'écrivain syrien Khaldoun Chamaa, très connu dans les milieux culturels arabes. Sa participation porta sur « le sens de la révolution et son rapport avec la littérature arabe contemporaine ». La question qu'il a posée est de savoir s'il existe une révolution politique ou si elle demeure purement littéraire ? Khaldoun Chamaa remarqua avec justesse que certains termes tels que « révolution », « engagement » et « idéologie » sonnent faux et n'indiquent aucune signification. Les frontières entre la réalité quotidienne et l'utopie sont abolies sous l'effet de la pensée liée au désir ou au souhait.

L'idée de la révolution exista mais sans fin concrète. Par contre on assiste à une résolution de la littérature elle-même dans sa structure et sa forme. La production littéraire arabe contemporaine regorge de discours sur la révolution comme projet réalisé, mais elle reste paralysée et inapte à changer l'aspect et le fond de la société arabe. Le monde arabe actuel est le fruit d'un effort révolutionnaire continu, conscient et pragmatique; il n'a jamais été le produit de l'instinct, du sentiment, de l'inconscient ou de l'irrationnel.

L'énoncé des positions de Khaldoun Chemaâ donna l'occasion aux participants de dire à quel point la littérature arabe ne reflète pas que les crises que connaît actuellement le monde arabe.

Abdelwaheb Bouhdiba observa que « nous vivons dans une époque qui connaît le renouvellement dans les domaines culturel, économique, financier... Mais notre vie culturelle reste à la merci des préjugés, slogans, concepts provenant de l'extérieur et influençant largement notre vie. Ces slogans, expriment-ils réellement notre réalité, la réalité de l'homme arabe ? Il est certains que non. La production littéraire arabe nourrit-elle l'esprit arabe ? Comment construire l'édifice d'une culture arabe nouvelle ?

La participation de Habib Jenhani traita des rapports du patrimoine avec le modernisme. Celle de Khalil Zanmiti, des fondements structuraux dans le concept de l'authenticité de la nation arabe, tels que le rejet de l'occupation et l'adoption d'un mode de production suscitant une union monolithique et se basant sur un fondement philosophique théorique, comme la négritude ou l'arabisme.

A citer aussi les études consacrées à certains aspects révolutionnaires dans la littérature arabe moderne présentées par Mongi Chemli.

Tawfik Ben Ameer présenta l'esprit révolutionnaire de Tahar Haddad, étude qui s'articule autour de trois idées :

- La révolution contre la domination capitaliste.
- La révolution contre les us et coutumes dans la société.
- La révolution entre le raisonnement religieux rétrograde prêchant l'Ijtihad et l'adaptation de l'esprit de l'islam avec les circonstances et les contingences présentes.

8. — COLLOQUE SUR LES CONSTRUCTIONS SPONTANÉES

Tunis, 18 au 22 décembre 1978

Organisé à l'Institut Technologique d'Art, d'Architecture et d'Urbanisme, le colloque sur l'habitat spontané a été organisé par l'UNESCO avec la participation de sept pays arabes. Tous les participants ont souligné l'importance du thème choisi qui constitue l'un des principaux problèmes auxquels se heurtent les pays du tiers-monde.

Louis Afallah, représentant l'Égypte, énonça les principaux points débattus au cours de ce colloque :

- 1) La solution du problème des constructions spontanées par l'atténuation de l'exode rural.
- 2) L'élaboration de plans d'aménagements et la décentralisation des unités industrielles.
- 3) Le réaménagement des quartiers touchés par les constructions spontanées et l'aménagement de nouvelles zones dotées de l'infrastructure nécessaire.

4) L'encouragement des familles à faibles revenus à s'installer dans les zones déjà aménagées.

Concrétisant l'importance des résultats de ce colloque, Larbi Mallakh, secrétaire d'Etat auprès du ministre tunisien de l'équipement, évoqua la situation de l'habitat dans la société et la nécessité de planifier la construction de nouveaux quartiers en tenant compte des données techniques, économiques et sociales, afin d'éviter la construction spontanée qui ne répond plus aux règles urbanistiques et sanitaires.

Parlant de l'expérience tunisienne dans la lutte contre les constructions spontanées, il rappela qu'un grand nombre de quartiers de Tunis ont été aménagés avant l'indépendance d'une façon anarchique. Le gouvernement a décidé de mettre fin à cette situation grâce à deux méthodes;

- 1) Accorder un intérêt particulier à la campagne par la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie.
- 2) Promouvoir la politique de développement rural et encourager la décentralisation pour l'implantation des projets industriels.

L'actuel plan de développement prévoit la construction de 40 000 logements ruraux grâce aux crédits débloqués par le gouvernement, aux prêts accordés sans intérêt. Malgré ces efforts la construction spontanée continue; il faut donc inciter à la participation les citoyens eux-mêmes. Le département de l'équipement est décidé à aplanir ces difficultés grâce au concours de la BIRD, et les mesures suivantes ont été prises :

- 1) Elaboration d'une étude foncière pour les terrains et l'octroi des titres de propriétés de maisons qui y sont construites.
- 2) Mise au point d'un plan d'aménagement pour le quartier de Jebal Lahmar et Mellasine (Tunis) avec la réalisation d'une infrastructure de base adéquate et destruction des parties impossibles à restaurer.
- 3) Construction d'un réseau d'égoûts, électrification et approvisionnement de quartiers en eau potable.

En conclusion le colloque examina les sujets concernant le choix des sites destinés à la construction, la participation du gouvernement au financement des projets de logements et le rôle de l'UNESCO dans l'échange d'expériences qui peuvent aider les pays arabes à résoudre les problèmes de l'habitat.

IV. — FRANCE

COLLOQUE SCIENTIFIQUE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL
Massy — France, 1^{er} et 2 avril 1978

Organisé par la section française de la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples, dans les locaux de la Mairie, ce colloque scientifique sur le Sahara Occidental est une première initiative.